

LE PEUPLE POLONAIS

Organe de la Démocratie slave

JOURNAL BI-MENSUEL PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Fais ce que dois, — adviene que pourra !

Le prix d'abonnement :	Trimestre.	Semestre.	Année.
Suisse	1 fr. 65	3 fr. —	5 fr. 40
Italie	1 » 70	3 » 10	5 » 70
France, Belgique, Allemagne, Pologne, pays Danubiens	1 » 80	3 » 35	6 » 20
Espagne, Angleterre, Danemark, Turquie et Grèce	2 » —	4 » —	7 » —

Le prix du numéro, 30 centimes.
Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

L'argent et les demandes d'abonnement doivent être adressés :
A Genève, au bureau de la Rédaction, 3, rue du Mont-Blanc;
A Paris, 16, rue Tournon, librairie de Luxembourg, ou à M. Bronislas Gruzynski, 31, chaussée du Maine.
Tout actionnaire du journal et tout réfugié politique jouissent d'une remise sur le prix d'abonnement (le port non compris) en raison de 20 %
La Rédaction accepte des annonces à insérer, à 25 centimes la ligne.

Des circonstances imprévues et indépendantes de notre volonté, ne nous ayant pas permis de publier le présent numéro au jour fixé, la revue périodique des événements de la quinzaine sera remplacé dans le prochain numéro par une revue mensuelle. Aujourd'hui, en remplacement, nous publions l'article concernant le mouvement ouvrier à Genève.

La Rédaction.

VOULOIR ET POUVOIR

Le mouvement socialiste qui dérange depuis quelque temps la quiétude de l'Europe occidentale, peut se résumer ainsi : l'affranchissement du travail! de l'impôt que l'ignorance et la division des travailleurs, ainsi que l'adresse des exploiters, font prélever sur les premiers au profit de ces derniers.

Ce mouvement a ceci de particulier, c'est qu'au lieu de phrases, de tendances vagues et absurdes de rêveurs et théoriciens du commencement de ce siècle, il s'impose un but déterminé et aussi précis que possible. — Ceci fait aussi comprendre pourquoi le socialisme théorique (de Saint-Simon, de Fourier, de Cabet) se propageait exclusivement dans les pays du régime absolu, tandis que le socialisme moderne (pratique avant tout) a trouvé de l'écho dans les pays politiquement libres, comme l'Angleterre, la Belgique et la Suisse.

C'est que le premier, étant plutôt sentimental que raisonné, redoutait la discussion et ne prospérait que comme un fruit défendu; l'autre, logique et conséquent, ne demande pas mieux que de provoquer une discussion sérieuse.

Ainsi à la doctrine bourgeoise sur les prétendus *trois agents* de la production (le travailleur, le capitaliste et l'intermédiaire), les socialistes répondent qu'ils n'en connaissent qu'un, le travailleur; puisque le capital n'est qu'un signe conventionnel de la *richesse*, c'est-à-dire du produit du travail, — il est une force imaginaire; attendu que le prétendu intermédiaire (entrepreneur) est un oisif trafiquant sur l'ignorance du travailleur et du consommateur.

Nous connaissons ceci depuis longtemps. — Mais comment y arriver? Comment rendre au travail le droit que la bêtise et la lâcheté humaines lui ont escroqué?

Voilà où commence la différence entre le socialisme *rêveur* et le socialisme *pratique*. — Le premier a compris le mal; l'a constaté; mais pour y remédier, il a eu recours à des moyens tantôt ridicules, tantôt sanglants. Les exploiters se moquaient des premiers comme étant des utopistes; vis-à-vis des autres, ils

tremblaient, cela est vrai, mais ils tremblaient exclusivement pour leur *vie*, et jamais pour leur *profession*.

En effet, supposons, par impossible, qu'on soit parvenu à s'accaparer des capitaux qui sont actuellement entre les mains des exploiters du travail; qu'arriverait-il? — Le capital, résultat du travail, tomberait le lendemain entre les mains des entrepreneurs si les travailleurs se laissaient exploiter comme par le passé. — Donc, il ne s'agit pas de spolier les capitaux de la bourgeoisie; l'essentiel est d'affranchir le travail de l'exploitation.

Le socialisme faisant la guerre aux personnes est un enfantillage féroce ou ridicule; le socialisme s'en prenant au système est une force invincible. — Si nous avons besoin d'appuyer nos paroles par des preuves saisissables, nous n'aurions recours qu'à la presse bourgeoise qui, au lieu de discuter les principes du socialisme moderne, a pris pour tâche de le discréditer en le confondant à dessein avec les utopistes du commencement de notre siècle. C'est un stratagème ingénieux!

Non, nous n'en voulons pas aux personnes, parce que nous savons que, tant que durera le *système*, il se trouvera toujours des individus qui voudront en profiter. Il serait même inhumain de leur demander le contraire. — L'homme contemporain, entrant dans la vie, a devant lui deux chemins opposés à choisir : celui du travailleur, qui est condamné à 10 ou 14 heures de travail pénible, afin de gagner de 1 à 5 fr. par jour, — et celui de l'exploiteur dont le travail se fait dans le cabinet, et qui gagne... son *maximum* se perd dans des millions, son *minimum* se dit : *aisance*. — Que peut, que *doit* choisir un homme? et qui osera lui faire crime de son choix?...

Nous n'avons qu'un moyen pour y remédier, c'est d'affranchir le travail en le rendant maître de lui-même. Tel est le but logique et réel du socialisme contemporain. Pour y arriver, il faut que les ouvriers *sachent et aient la force* de se passer de leurs patrons; que les consommateurs veulent et puissent s'adresser directement aux premiers sans l'intervention des derniers, intervention qui coûte cher et au travail et à la consommation.

Examinons d'abord quelle est la cause qui fait que le consommateur préfère avoir affaire avec l'entrepreneur plutôt qu'avec les travailleurs.

Nous en savons trois principales. — Les ouvriers étant divisés, il est plus commode de s'entendre avec *un* qu'avec une *centaine*; l'ouvrier est ignorant; l'ouvrier manque du capital.

Pourtant l'évidence saute aux yeux, et les consommateurs, plus instruits que les ouvriers, se sont aperçus les premiers de l'énormité de

l'impôt que leur impose le système actuel du travail. Aussi, les sociétés coopératives de *consommation* prirent-elles spontanément naissance presque partout, et les sociétaires sont devenus entrepreneurs eux-mêmes.

Le travailleur n'a rien gagné ni perdu par cette innovation; mais il a vu un exemple qu'il pouvait suivre à son tour. C'est ce qu'on a fait; mais cela n'était pas aussi facile, les sociétés coopératives de *production* ayant rencontré une dure opposition de la part des exploiters (1). On a reconnu que sans l'association générale de *tous les ouvriers*, la lutte serait stérile, impossible....

Ainsi est née l'Association internationale des travailleurs (2).

Son but est connu, c'est celui du socialisme moderne; mais quels peuvent et doivent être ses moyens? — Combattre tout ce qui empêche la réussite des associations coopératives de production : l'ignorance des ouvriers, leur manque de capital et leur désunion.

Les exploiters ont compris tout le danger que cette œuvre grandiose fait courir à leur trafic; aussi ont-ils choisi à l'instant le terrain du combat. — Leurs commis-voyageurs parcourent les villes et villages « *instruisant* les ouvriers *gratis* sur les *vérités* de leur économie politique; » les capitalistes ont fermé leurs caisses plus que jamais aux ouvriers; mais c'est la division des ouvriers qui fait surtout leur affaire. *La division!* voilà ce qui est essentiel; tous les moyens sont bons pour y parvenir...

Que pouvait opposer l'Association ouvrière à ce plan de guerre? — Pour instruire les ouvriers, elle a besoin du capital; pour avoir le capital, elle a besoin d'unir tous les travailleurs: — **l'union** est donc l'alpha et l'oméga de sa force, le premier et le dernier mot de sa politique. — A quel point l'a-t-on compris et exécuté?

Posons d'abord des principes généraux

Quelle démarche l'association a-t-elle fait pour acquérir à son œuvre le concours des travailleurs de campagne? — Aucune, que nous sachions; ce qui veut dire 9/10 des travailleurs mis hors de la cause, et que les exploiters peuvent, à un moment donné, tourner

(1) Il y a huit ans de cela, quand les ouvriers sur métaux de l'Angleterre se furent associés pour exploiter la fabrication sans patrons, les chefs des fabriques décidèrent de vendre les produits de leurs ateliers à *moitié prix du métal*, jusqu'à ce que la fabrique ouvrière fût obligée de renoncer à son entreprise.

(2) En 1863, à Londres, lors du meeting en faveur de l'indépendance de la Pologne.

contre la population ouvrière des villes... Cela donne du vertige rien qu'en y pensant!

On n'avoue les fautes de ses amis qu'à une seule condition, — quand on croit leur cause perdue; il n'en est pas le cas avec nos amis de l'*Internationale*. N'étant que leurs fautes qui peuvent compromettre leur œuvre généreuse, leur dire la vérité est du devoir des vrais amis. Laissons les campagnards; voyons comment agit l'Association pour unir sous un seul drapeau les ouvriers des villes. A-t-elle un programme d'action? Mais si elle en a un, pour l'exécuter il faut avoir un centre d'action; c'est élémentaire!

« Réaliser plus efficacement l'accusation de la bourgeoisie, comme quoi l'Association internationale reçoit des ordres d'un centre d'action établi, » — voilà ce que nous conseillions à nos amis au commencement de cette année; — et la *Liberté*, organe des socialistes genevois, ayant reproduit ce conseil du *Peuple polonais*, a ajouté pour tout commentaire: — « C'est parfaitement raisonné! »

Ce centre d'action existe-t-il?

Oui, à en croire la presse bourgeoise; non, au dire de l'*Internationale*. — Quant à nous, et c'est avec douleur que nous l'avouons, d'après nos informations, c'est l'*Internationale* qui dit la vérité: ce centre n'existe pas...

Mais alors pourquoi la bourgeoisie le soutient-elle? Ah! c'est qu'elle comprend le danger qui existe pour elle, et elle prend les devants. Elle touche avec une extrême habileté les ressorts du sentiment patriotique: « L'*Internationale*, dit-elle aux ouvriers avec un puritanisme joué, reçoit des ordres de l'étranger! » Et l'*Internationale*, au moins les sections de Genève, donnent dans le piège: « Non, dit-elle naïvement, nous ne connaissons que le comité genevois... »

Hélas! c'est vrai. Mais pourquoi habitue-t-on ainsi l'ouvrier à cette étrange idée que l'ouvrier de Londres, de Turin, de Berlin, lui est un étranger? Il l'est tout autant que le négociant de Paris est étranger pour le fabricant de Genève, ce qui n'empêche pas ce dernier de régulariser son commerce d'après ce qui est décidé à la Bourse de Paris ou de Londres. Peu importe si c'est un ordre ou un conseil qu'on lui transmet journalièrement par télégraphe, le fait est qu'il lui obéit sans que personne l'accuse de trahison à sa patrie.

Nous ne savons pas au juste si les choses vont du même train dans d'autres villes de l'Europe; mais ici, une fois ce stratagème réussi, on pousse l'ouvrier à un nationalisme étroit jusqu'à l'impossible: même l'ouvrier d'autres cantons de la Suisse est proclamé comme étranger... Mais voyons, ce n'est plus du patriotisme; c'est tout bonnement du séparatisme!

Assurément ce n'est pas cela que voulait l'*Internationale*, mais une partie de la faute lui en revient. Que ce soit la bourgeoisie qui proclame ces doctrines en plein XIX^{me} siècle, cela ne nous étonne pas: il y va de son existence; mais l'*Internationale*, abjurant son origine humanitaire... Croit-elle rendre ainsi l'union plus facile? — D'ailleurs, si le comité « genevois » des travailleurs n'avait pas commis une série de fautes, et des plus graves selon nous, il n'aurait pas besoin de recourir à ce faux-fuyant. — Voici, à notre avis, quelles sont ces fautes:

1^o Au lieu d'expliquer aux ouvriers que le but de l'Association est de supprimer le patronage (des entrepreneurs), on ne leur parle que de l'augmentation du salaire;

2^o Cela explique pourquoi l'ouvrier est gé-

néralement assez indifférent à la prospérité de la caisse de l'Association: il ne comprend pas trop à quoi elle peut lui servir, sinon à faire des grèves...

3^o Au lieu d'une propagande lente mais sûre, par des réunions, des conférences, des cours publics, etc., on a choisi la voie des grèves comme moyen de grossir les rangs de l'Association, et cela sans s'assurer des ressources nécessaires afin que la grève soit toujours victorieuse....

Arrêtons-nous ici. — La bourgeoisie a saisi ces fautes, et elle en profite sans miséricorde. La grève de l'année dernière est tombée sur les patrons tout à l'improviste, et ils ont dû céder à demi. Mais les deux grèves actuelles ont été prévues... Mieux que cela, celle des ouvriers en bâtiments fut provoquée, à n'en pas douter, par les patrons eux-mêmes...

Sous le futile prétexte que les ouvriers n'avaient pas tout à fait rempli leur devoir, les chefs d'atelier ont rompu l'engagement qu'ils avaient solennellement signé l'an passé. — La grève de ces ouvriers, même ruineuse, en fut, en quelque sorte, la triste nécessité, et tous les efforts de l'*Internationale* devaient être dirigés pour que la victoire leur soit assurée. Mais que fait on? — Méconnaissant les ressources de la bourgeoisie coalisée et préparée d'avance à la lutte et en dépit des faibles ressources de l'Association qui en est à son début, on accepte en même temps une autre grève: celle des typographes.

Qu'elle soit juste, cette grève, nous le voulons bien: le travail ne se paie jamais assez, et nous n'avons nulle envie de défendre les patrons; ils ont assez de défenseurs sans nous! — Que la société typographique soit dans son droit en déclarant la grève par la majorité des voix contre la minorité; nous ne le contestons pas. Mais voici en quoi nous ne sommes plus d'accord avec l'*Internationale*.

Selon nous, il était de son devoir de dire aux typographes demandant la grève:

Nous ne le pouvons pas, parce que nous devons avant tout soutenir ceux qui ont été provoqués à faire la grève;

Nous ne le pouvons pas, parce que vos patrons soutiennent qu'ils veulent s'entendre avec vous pour élaborer un tarif d'un commun accord; — il faut essayer cela, puisque nous ne sommes pas encore en état de nous passer des patrons;

Nous ne le pouvons pas, car une partie de vos membres ayant exprimé le désir de s'entendre auparavant avec les patrons, nous devons chercher à éviter toute discorde et toute division parmi les travailleurs.

Au lieu de ce langage ferme, logique et pratique, l'Association a accepté la grève de la majorité des ouvriers typographes... La bourgeoisie seule en profite; elle est restée de côté: c'est une guerre civile au sein de la population ouvrière qu'on a réussi à provoquer. — Nous croyons que le rêve le plus hardi du bourgeois ne pouvait jamais aller jusque-là!

L'ouvrier de la minorité est déclaré traître à sa cause, à sa propre cause! Il s'oppose à son propre bien, et à un bien palpable, non imaginaire: à l'augmentation de son salaire... Est-ce que l'absurdité de ce fait ne vous frappe pas? Est-ce qu'elle ne donne pas à réfléchir? — « Traître! » il préfère l'alliance de son patron au secours de l'association... Il est évident que, ou il est ignorant au point de ne pas comprendre votre but, ou qu'il lui manque de confiance en votre savoir-faire. — Tel est le résultat fatal et inévitable d'une lutte acceptée avant qu'on se soit assuré des moyens.

Laissons la poésie; l'abolition d'une organisation si enracinée n'est pas une barricade à enlever: — il ne suffit pas de vouloir, il faut pouvoir! L'enthousiasme ne nous sauvera pas. — Oublions dans ce cas le cri des guerres politiques: « Mourons, mais prenons! » — Pour les luttes sociales il en faut un autre:

Réfléchissons, on se rendra sans coup férir!

Nous ne savons pas quel accueil est réservé à notre article; mais fût-il des plus attristants, — nous croyons avoir rempli notre devoir.

Étrangers au pays dans lequel les malheurs de notre peuple nous ont jetés, vous ne nous verrez pas mêlés dans vos luttes: agir contre vous, amis, serait un crime de notre part; se ranger de votre côté serait du *donquichottisme*, sans profit pour vous. Mais notre conscience nous interdit de rester indifférents quand il s'agit d'un principe qui nous est aussi cher.

Nous vous offrons donc ce qui est en notre pouvoir: l'expérience séculaire de nos malheurs.

DES PARTIS POLITIQUES EN POLOGNE

(Suite)

De la justice dans la famille

(L'auteur prend la liberté de dédier cet article aux dames de l'Association internationale des travailleurs, ainsi qu'à ses compatriotes.)

Les exploiters du cœur! Sans contredit ce sont les plus dangereux, et il est d'autant plus effrayant de lutter avec eux, que, manquer son coup — c'est atteindre ce qu'on veut sauver: le cœur, ce lien fondamental, à défaut duquel la société humaine devient une cohue d'animaux. C'est précisément cette crainte qui nous fait comprendre, chez les penseurs de tous les siècles, l'esprit d'opiniâtre conservatisme sur cette question.

Quand ils veulent nous frapper à mort, les *libéraux* ou les soi-disant *démocrates* (bourgeois et nobiliaires) déclament avec emphase: « Mais ils n'ont rien de sacré, ils attaquent la religion, la propriété et la famille!!! »

La religion? Mais nous ne l'attaquons guère; bien au contraire, c'est nous qui nous défendons contre ses attaques. — Que la sainte Vierge soit immaculée ou non, qu'est-ce que cela nous fait? Que la mère de Jésus soit restée vierge après sa couche, — cela ne nous regarde pas! Que les trois ne fasse qu'un (sauf le respect que nous devons à l'arithmétique), cela nous importe peu. Ce que nous ambitionnons, c'est qu'on ne nous impose pas ces vérités, ni à nous ni à nos enfants. — Mais supposons même que cela soit vrai, et que nous attaquions la religion; pourquoi la croyez-vous *inattaquable*? La société humaine ayant, durant les trente siècles de sa vie historique, changé au moins une vingtaine de fois ses opinions religieuses, — pourquoi la religion chrétienne (puisque il s'agit avant tout de celle-là) serait-elle mise hors des lois communes? Les premiers chrétiens n'ont-ils pas attaqué les religions qui ont précédé le christianisme? Nous croyons que rien que ces nombreux changements prouvent à l'évidence que la religion est passible d'attaques légitimes comme toute autre doctrine, et que, comme telle, elle n'est sacrée que pour ses disciples.

La propriété? Nous ne l'attaquons pas non plus; nous tenons seulement à la transformer. Nous en refusez-vous le droit? Il y avait autrefois la propriété d'État, c'est-à-dire autocratique; puis est venue la propriété féodale; ac-

tuellement nous avons le régime bourgeois ; — pourquoi croyez-vous qu'il soit plus sacré que les autres qu'il a renversés lui-même ? Il y avait autrefois la propriété par la grâce de Dieu, et le seul propriétaire, dans chaque État, était un oint du Seigneur ; ensuite c'était la propriété par la grâce du glaive, et pour propriétaires il y avait des centaines de ducs et de comtes ; à présent nous avons la propriété par la grâce de l'adresse, et les propriétaires actuels, ce sont les milliers de boutiquiers et de grands ou petits possesseurs du métal..... Pourquoi trouvez-vous du sacrilège dans notre désir de proclamer la propriété par la grâce de la justice, accessible (comme possession) aux millions de travailleurs?...

Nous avouons ne connaître de tous les adversaires contemporains du mouvement social qu'un seul qui est logique : c'est M. de Girardin. Millionnaire, satisfait de sa personne et de son état, M. de Girardin est naturellement un adversaire de tout changement économique ; mais, homme de logique, il comprend la nullité des arguments avec lesquels ses coreligionnaires bourgeois croient pouvoir combattre le socialisme qui, à la fin des fins, commence fortement à les incommoder. M. de Girardin, lui, n'oppose aux socialistes qu'un seul argument : « *Nous ne lâcherons pas ; nous avons de la force.* » — En vérité, c'est là le seul argument sérieux qu'on puisse trouver à la défense du régime économique actuel : « *Nous ne lâcherons pas !* » cela simplifie singulièrement le débat ; les socialistes sont, à leur tour, réduits à cet unique argument : « *Nous lâcherons de vous y forcer.* »

Non, la propriété et la religion ne sont point sacrées ; elles portent trop distinctement le cachet de la bourgeoisie spéculative de notre époque pour ne pas trahir son origine récente. Non, passagères et conditionnelles, elles ne sont point sacrées !

Autre chose est la famille. — L'essence de cette institution prenant sa source dans la nature humaine, comme telle serait difficile à se prêter au changement, et, au besoin, on pourrait la proclamer comme sacrée et inattaquable, tout comme la nécessité de manger, de boire, de dormir, etc. Mieux que cela ; les formes mêmes de la vie de famille ont l'autorité de l'ancienneté séculaire...

Les détails se changeaient, mais le principal des formes restait intact dans toutes les époques. Le chef de la famille avait, chez les différentes nations et dans les différents siècles, tantôt une seule, tantôt plusieurs femmes ; il la prenait pour un être impure, ou il admettait qu'elle est créée comme lui ; elle était pour lui une esclave ou une compagne ; il la battait ou n'employait que l'éloquence de ses paroles pour l'instruire et se faire obéir, — mais toujours et partout (1) l'essentiel de la forme est resté le même : le père et le mari était le chef de la famille, et le reste des membres dépendait de sa volonté plus ou moins absolue.

Les réformateurs les plus hardis, les penseurs les plus profonds soulevaient cette question, mais aucun n'osait l'attaquer dans la crainte, comme nous l'avons dit, d'atteindre la famille elle-même. Pourtant, chose étrange, pas un grand génie de l'humanité n'a passé sans témoigner la vérité que la vieille machine, l'organisation de la famille, ne valait rien!...

Nous ne parlerons pas des légendes bibliques prouvant que la législation de Moïse, malgré

(1) Nous ne parlons pas de quelques tribus sauvages du sud de l'Afrique, où la femme est considérée comme le chef de la famille. Sauvages!... Il faut espérer que la civilisation chrétienne qui s'y propage saura nous préserver de ce scandale!

toute sa sévérité appliquée à la famille, était tout impuissante : la vie conjugale de la période biblique, c'est la dépravation grossière élevée en système. — Dans la Grèce antique, c'était Homère qui, dans sa Sodome de l'Olympe, dans ses Junon, Vénus, Diane, dans son Jupiter luxurieux et indécemment, nous a laissé le tableau vivant de la société grecque. — Jésus a caractérisé son époque : pour sauver une adultère, il lui a suffi d'inviter celui qui est sans péché à jeter la première pierre..... et, on le sait, personne ne l'a jetée. — Puis Tacite nous a fait connaître les beautés de la vie conjugale chez les Romains. Le jeune christianisme nous a donné ses Broungilde, ses Théodore. Le catholicisme omnipotent, qui s'est emparé du gouvernail du foyer domestique, a trouvé son historien dans Boccace. — Et puis viennent les papes et les papesses, les François 1^{er}, les pléiades des Louis de France, des Frédéric d'Allemagne, des Henri et des Georges d'Angleterre, des Catherine et des Alexandre de Russie.... Tout cela s'est confondu, enfin, en un seul cri d'indignation et d'horreur poussé par des gens de cœur et de sentiment, et à ce cri a répondu le rire satanique et plein de cynisme des chefs des nations, des défenseurs du sacrement du mariage!...

Qu'est-ce que le roman contemporain, sinon une protestation chaleureuse contre le libertinage nuptial, contre l'exploitation du sentiment par la soi-disante famille au profit des plus vils calculs?

Mais vient enfin la statistique qui porte le dernier coup à l'institution créée pour protéger la pudeur, et devenue aujourd'hui le nid de la licence :

Sur 1,000 enfants nouveau-nés en France, il y en a 76 illégitimes, c'est-à-dire nés hors de la famille.

Dans quelques départements, ces chiffres sont plus frappants :

Haut-Rhin, on y trouve 401 sur 1,000 ;

Bas-Rhin, — 108 sur 1,000 ;

Rhône, — 141 sur 1,000 ;

Et Paris ? Sur 55,044 nouveau-nés, on y remarque 15,472 enfants naturels ; soit 281 sur 1,000 !

Tenez-vous à la morale statistique ? — Sur ces quinze mille et demi de petits êtres, il n'y en a que 3,500 reconnus par leurs pères, et il y en a six mille nés hors domicile!...

En présence de ces chiffres, la statistique laisse supposer à notre imagination ce qui se passe sous « le toit conjugal. » Elle ne relève pas le nombre des enfants naturels que les maris reconnaissent pour leurs enfants, grâce à la convenance, au calcul, à la stupidité, et rarement par pitié ou par honnêteté. Le lecteur qui n'est pas tout à fait privé du don de l'observation, n'a qu'à combler cette lacune de la statistique officielle, et il reconnaîtra comme nous... que la famille n'existe plus ! — Un mâle prend une femelle pour la procréation des enfants, trouvant ce moyen moins dispendieux pour satisfaire ses besoins physiques, et voilà ce qu'on appelle la famille contemporaine.

Mais comme cette opération avantageuse demande aussi quelques fonds disponibles, la société prévoyante du régime bourgeois tient à la disposition de ses concitoyens libres et égaux, mais gênés, quelques millions de femelles condamnées à la privation de la famille à perpétuité..... C'est mauvais, mais on trouve cela indispensable, et on paie les ministres de Dieu pour prêcher l'abstinence !

Oui, la famille n'existe plus ! Le mariage est une affaire comme une autre ; l'amour n'est qu'une allégorie ; les enfants, — gardiens de la raison sociale ou commerciale de la maison !

Attaquer la famille ? Nous vous défions de nous en accuser : c'est vous, cardinaux du régime actuel, qui l'avez transformée en maison de tolérance ; et c'est notre génération qui veut l'élever à la hauteur d'une association libre, pure et honnête, des cœurs aimants ! Si la famille est un sanctuaire, — à vous le sacrilège ; nous sommes ses apôtres !

Notre Association démocratique polonaise de 1832 a passé sous silence cette grave question. Il n'en pouvait être autrement : à cette époque, les hommes les plus avancés ont tâché de l'ignorer, où, s'ils l'abordaient, c'était avec une si barbare maladresse, que l'Association a cru mieux faire en léguant la solution de ce problème à ses successeurs. — Mais nous, enfants de la septième dizaine de ce siècle hardi, pouvons-nous rester sourds à l'appel de milliers de voix des deux mondes qui demandent la réinstallation de la famille, selon les lois de la logique et du sentiment, au-dessus des fadaïses juridiques ou canoniques de messieurs les procureurs et des prêtres ?

Nous ne savons pas à quel degré nos idées personnelles seront conformes aux convictions de nos coassociés politiques et sociales. Dans cette question, nous ne pouvons nous appuyer ni sur le passé de notre peuple, ni sur l'autorité de nos penseurs : notre histoire, sous ce rapport, est aussi grossière et obscure que celle de tous les autres peuples ; nos penseurs, tout comme partout ailleurs, évitaient de toucher à cette plaie sensible de la société. — Nous ne pouvons donc avoir qu'un seul point commun sous ce rapport avec nos coreligionnaires : le bon sens.

Usons-en.

Quelques partisans de la question, appelée par erreur la question des femmes (tandis que c'est de la famille qu'il s'agit avant tout), s'imaginent la rendre plus simple en la formulant ainsi : *l'égalité de l'homme et de la femme.*

La formule, en effet, se trouve très-simple, mais elle n'en est pas moins insensée... Égalité avec l'homme ? Mais vous l'avez : femme d'un richard débauché, vous pouvez avoir impunément tant d'amants qu'il vous plaira ; — femme du dévot, vous n'avez pour devoir qu'à fréquenter l'église comme lui ; — femme du bourgeois laborieux, vous n'avez qu'à bien économiser dans vos dépenses de cuisine, comme il le fait dans sa boutique ; — femme de l'ouvrier, vous connaissez la faim et le froid tout autant que votre homme. Vous n'êtes privée que d'un seul triste droit qu'il possède, c'est de le battre comme il vous bat pour venger sa mauvaise humeur. — Eh bien ! au lieu de la force physique et du développement de l'esprit qu'on vous refuse depuis des siècles, la nature, sous l'empire de la loi des compensations, a développé en vous l'adresse, la ruse et des griffes — à la place de muscles ; vous ne pouvez le bourreler, comme il le fait avec vous, par sa petite morale mesquine et étroite, par des injures ou des coups, — hé ! en avant vos épingles, pincez le, ... égratignez-le... et vous voilà égale à lui!...

Non, nos pauvres compagnes ! Égalité avec nous, pauvres prolétaires malheureux et affamés, ne saurait améliorer votre triste destinée ; il vous faut, comme à nous, comme à tous, comme à l'univers entier, le vrai droit de l'homme, — ce n'est qu'alors que le mot « égalité » cessera d'être la méchante ironie des rasiés.

Oui, nous ne l'ignorons pas, la question des femmes est une question à la mode. Poussées par le désœuvrement, plusieurs dilettanti de la bourgeoisie et de la noblesse ont pris soin de la protéger. Comme des libéraux réclamant le

parlement et les droits des *speech* pour mieux endormir la populace affamée, — leurs brillantes épouses se sont mises à jouer à la petite guerre qu'elles déclarent à leurs maris; — jeu innocent, spirituel et piquant!...

« Tyrans! à vous tous les droits: Toi, ministres; toi, évêque; procureur, juge, député, avocat, banquier, conseiller; — et nous, victimes de votre égoïsme, pourquoi... ne serions-nous pas aussi des ministresses, papesses, avocates, banquières? Tremblez, tyrans! »

Mais le tyran, loin de trembler, sourit en caressant sa belle moitié *jacobinisée*. Il lui cite Aristophane, Arioste, Voltaire et quelques-uns des critiques contemporains des exagérations féminines... Notre *Théroigne de Méricourt* boude, et son *Mirabeau* se lèche les lèvres... la petite opposition agite agréablement le sang...

Le peuple du travail, sombre et affamé, se passe de ces excitants. Les femmes du peuple ne demandent pas des *droits* égaux à leur mari, elles réclament ceux dont elles sont privées autant que lui: le droit du travail, droit de la vie par le travail.

Travail et justice, telle est la base d'un État social; l'amour et la justice, c'est la base de la famille dans un tel État.

Laissons donc aux dillettanti déclamer sur les droits de la femme dans la société actuelle; un poisson réclamant le droit de vivre sans l'eau, nous toucherait autant. Mais voyons ce qu'on devra à la famille et à la femme dans la société vers laquelle nous aspirons.

La famille sans amour, c'est la négation de la nature humaine. Résultat fatal de l'injustice sociale, — une telle famille devient, à son tour, la source primordiale de tous les maux qui nous avilissent et nous écrasent. Mais un mariage par amour ne cessera d'être une exception, une anomalie comme il l'est de nos jours, que quand la famille cessera d'être un fardeau, quand l'homme n'aura plus besoin de chercher une femme dotée, mais cherchera une femme qui sache émouvoir son cœur.

Le changement du régime économique est donc assez fort par lui-même pour opérer toute une révolution dans les rapports conjugaux. Il s'ensuit que l'idéal économique que nous avons exposé à nos lecteurs doit servir de point de départ pour ériger l'idéal de la vie de famille.

Nous l'avons dit: un État *social* ne doit se baser que sur la justice, l'égalité en découlera inévitablement. Le même principe s'applique pleinement à la famille.

Ne parlons que de la justice.

Le principe économique égalitaire, « ce que tu as produit par ton travail (personnel) t'appartient, » ne peut s'appliquer à la femme: neuf mois de souffrances pendant la grossesse, deux autres pour la couche, et autant encore pour l'allaitement de son enfant; il est évident que la femme n'est pas en état de produire autant que l'homme par son travail. L'égalité entre homme et femme serait donc la violation de la justice; abandonner la femme aux seules ressources de son mari, c'est revenir à la famille que nous avons, c'est tuer l'amour.

Mais, mères, nourrices, surveillantes et institutrices des futurs citoyens, ne gagnent-elles pas par cela le droit de profiter du bien commun? Mère, c'est un levier du progrès, et le travail de la *maternité* est un travail des plus productifs. La mère doit être à la charge de la commune: *ainsi le veut la justice*.

Le père donne à la famille son travail personnel; la mère lui apporte son droit au produit communal, et la famille ainsi économiquement assurée ne connaîtra d'autre stimulant que l'amour et l'attachement.

En même temps, le mari d'une femme matériellement indépendante cesse d'être le maître et le seigneur de la maison; il ne sera que le compagnon, que l'associé naturel de son épouse, choix de son cœur.

Nous renonçons aux détails sur la future législation par rapport à la famille; les conditions du mariage, du divorce, les lois sur la

discorde possible au sein de la famille, tout cela la génération plus rapprochée de la solution saura aborder plus mûrement. Nous nous contenterons de proclamer le principe fondamental sans lequel l'existence de la famille n'est qu'un mirage: *L'anéantissement des obstacles qu'on connaît, pour constituer la famille sur la base de l'amour*, au lieu de la base admise par la législation actuelle, et qui est la propriété héréditaire dans la famille.

Néanmoins, dès aujourd'hui on pourrait saisir quelques traits de ce droit futur par la justice.

Dans l'économie de la famille actuelle, le père, comme producteur, est nourricier; la mère, gardienne de son bien, est la distributrice. Mais dans la famille *vraie* et à venir, dont la suffisance matérielle sera assurée par le fait même de sa constitution, le père ne sera qu'un luxe du foyer domestique, un bonheur de plus, tandis que la mère, base de la famille, sera la représentante naturelle de la maison.

Ainsi la femme, en sa qualité de mandatrice de la famille, devra nécessairement avoir une voix dans les affaires communales et celle de l'État.

Citoyenne et mère, responsable de ses actes, son ambition même n'aura plus besoin de rêver les portefeuilles ministériels ou des bonnets d'avocat; la véritable matrone de l'ancienne Rome, vieille et courbée sous l'âge, elle aura à admirer l'œuvre de ses soins: la génération qu'elle a donnée à la patrie.

L'amour est pour la femme ce que l'oxygène est pour tout être vivant, l'entourant ainsi de son berceau jusqu'à sa tombe, — croyez-vous que l'homme, fils, frère, époux et père d'une telle femme, saura rester aussi vil qu'il l'est? S.

(A suivre).

Pour la Rédaction: A. Szczesnowicz,
Ch. Brazewicz.

ANNONCES

E. THIERRY

à Genève, 14, rue Rousseau, au 1^{er} étage



Manufacture de montres or fin, 18 karats, soignées et garanties 3 ans sans variation; montres or de 8 à 15 rubis, depuis fr. 58, 60, 65, 75, 80, 85, 90, 95, 100, 110, 120; — montres se remontant sans clef, à 160, 200 fr.; chronomètres or, à 240 fr.; montres argent, à 24, 30, 35, 40 fr.; demi-chronomètres, à 55 fr.; toujours 300 montres de tout genre à choisir.

Montres or de Neuchâtel, à 44 fr.; montres argent de Neuchâtel, à 17 francs. — Maison à Londres et à Paris.

Grand choix de pendules pour chambres à coucher, salons et cafés, depuis 14 à 50 francs.

UNE DAME RUSSE désire donner des leçons de sa langue maternelle, ainsi que du piano. S'adresser au bureau de la rédaction du *Peuple polonais*, sous les initiales: CH. Q.

PRIME de Francs: 200,000 — 1 gain de fr. 200,000, — 100,000, — 40,000, — 30,000, — 25,000, — 20,000, — 2 fois francs 10,000, — 4 fois 8,000, — 8 fois 4,000, — 100 fois 2,000, etc., et 10 primes pour les 10 derniers numéros sortants sont effectivement gagnées aux tirages principaux, depuis le 7 au 28 Avril prochain, dans la célèbre loterie de Francfort. — Un quart de billet original avec le droit sur tous ces gains et primes, avec le prospectus et la liste de tirage, coûte 50 fr., demi-billet 100 fr., un billet entier 200 fr. — en s'adressant directement à J.-A. RINCK, rue de Carouge, 5, à Genève.

BUREAU DE PLACEMENT D'EMPLOYÉS

DE M. OECISLIN,

place Chevelu, 6, à Genève

Sommeliers, valets de chambre, portiers, gouverneurs et gouvernantes, femmes de chambre, bonnes d'enfants, ouvriers confiseurs-pâtisseries, chefs de cuisine, entremétiers, apprentis pour tous les genres d'industrie.

LEÇONS D'ALLEMAND ET D'ITALIEN

Pour les renseignements, s'adresser rue du Mont-Blanc, 16, librairie Lelièvre.

MONNAIES HORS DE COURS.

M. BENOIT DE LA CORBIÈRE,

6, rue du Commerce, 6,

Reçoit, à des conditions avantageuses, les monnaies françaises, suisses, belges et italiennes, mises hors de cours.

NB. — Avances sur titres, vente et achat de matières d'or et d'argent.

Francs: 560,000, — 375,000, — 100,000, — 187,000, — 150,000, — 112,000, — 75,000, etc., en tout 30,500 gains qui sont effectivement gagnés par 73,000 billets, concourant dans les tirages principaux de la loterie de Saxe, depuis le 12 au 28 Avril prochain. — Un huitième de billet original avec le droit sur tous ces gains, avec le prospectus et la liste de tirage, coûte 31 fr. 50 c., un quart de billet 62 fr. 25 c., un demi-billet 125 fr., et un billet entier 250 fr. — En s'adressant directement à J.-A. RINCK, rue de Carouge, 5, à Genève.

M. Adolphe MANSBACH, professeur de langues (anglaise et allemande), rue Centrale, n° 1, au 1^{er} étage.